

## **COMPTE RENDU D'AUDIENCE DES ENSEIGNANTS D'EPS DU L7M AVEC LA DEPUTEE DES YVELINES**

Les enseignants d'EPS du Lycée les Sept Mares de Maurepas ont été reçus vendredi 29 juin 2018 par Mme Aurore Bergé, députée de la circonscription, pour évoquer avec elle leur dépit et même un peu leur colère de voir l'enseignement complémentaire en EPS (communément appelé option "lourde" de 5h) disparaître de la maquette du futur baccalauréat. Alors que cet enseignement aurait pu être transformé en "spécialité" comme, la musique, les langues anciennes ou encore les arts plastiques, celui-ci n'a pas été retenu par le ministre de l'Education Nationale pour figurer dans ce nouveau bac en 2021...

Aucune évaluation, aucun audit n'a été effectué dans cet établissement qui l'enseigne depuis 1998, à la demande d'ailleurs de l'inspection générale de l'époque.

Pourtant, les enseignants ont fait état devant la députée et son attachée parlementaire de tous les bienfaits de cet enseignement. Pour preuve, les poursuites d'études et les métiers en rapport avec le sport ou le corps accomplis par ces élèves. Pour preuve encore la parfaite cohérence de cet enseignement avec les désirs du ministre de proposer un cycle bac-3 / bac +3. En effet une liaison forte existe avec la division STAPS de la faculté d'Orsay qui accueille un grand nombre des élèves du lycée les Sept Mares qui ont suivi cet enseignement.

Enfin, et ce n'est pas le moindre argument, le "ciment scolaire" créé par cet enseignement a permis à certains élèves de ne pas décrocher lorsque se présentaient des difficultés scolaires.

Mme la Députée a écouté avec attention, posant des questions pour mieux comprendre ce que représentait cette option au Lycée les Sept Mares.

La réforme du Lycée n'étant pas une loi, elle ne fera pas l'objet d'un débat parlementaire mais Aurore Bergé se rapprochera du ministre Blanquer pour comprendre la position qui a été prise et devrait faire un retour aux enseignants présents.

Peut-on imaginer que leurs discussions fassent réfléchir le ministre ?

Réponse dans quelques semaines probablement...

*Avec la section locale du SNEP-FSU,  
les enseignants d'EPS du Lycée les Sept Mares de Maurepas*